

<https://eglisealareunion.org/?Affaire-de-l-Arast-se-retrouver-autour-d-une-table-avec-une>

Affaire de l'Arast : se retrouver autour d'une table avec une volonté commune de trouver une issue

- Archives - Points de vue -
Date de mise en ligne : vendredi 30 décembre 2011

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Le rapport de force extrême actuel dans l'affaire de l'ARAST - camping devant les grilles du conseil général depuis le 30 novembre, grève de la faim de 4 personnes depuis le 21 décembre, affrontement physique entre les services de sécurité et les campeurs à l'occasion de l'assemblée plénière de l'assemblée départementale le 16 décembre, invectives réciproques entre les parties, etc. - ce rapport de force extrême est malsain. Il est le signe du mauvais fonctionnement de notre société.

Cette situation est d'autant plus déplorable, que des solutions, spontanées négociées ou imposées, ont été trouvées depuis la liquidation de l'ARAST : reprise dans différentes structures d'aide à la personne, de 500 à 600 salariés à des conditions moins intéressantes qu'à l'ARAST, il est vrai, versement d'un certain nombre de primes de licenciement.

Au 30 novembre, 700 ex-salariés n'avaient pas touché leur prime. Depuis, un peu plus de 100 d'entre eux sont dans l'attente de la toucher, sur décision judiciaire. Sur ces 700, beaucoup sont au chômage et certains seront bientôt en « fin de droit », condamnés aux minima sociaux. Tout le monde reconnaît leurs difficultés, leurs craintes et comprend leur colère.

Les acteurs de cette crise, actuellement aux responsabilités au conseil général, à l'AGS, au syndicat des ex-salariés de l'ARAST, doivent se retrouver, comme partenaires, autour d'une table, avec une volonté commune et ferme, de trouver ensemble et dans les plus brefs délais, une issue à cette crise.

Si l'intervention d'un médiateur peut aider à la chose, qu'ils s'en trouvent un pour cela. La République a prévu un médiateur officiel pour ce genre d'intervention. Les parties pourraient faire appel à lui, éventuellement. Mais l'appel et les procédures devront être rapides. Il est urgent de sortir de la situation actuelle.

Cela doit se faire ainsi pour trois raisons :

1. pour mettre fin à l'attente par les ex-salariés de l'ARAST dont le droit est reconnu, des indemnités de licenciement pour lesquelles les crédits sont provisionnés, et mettre fin du même coup aux conditions physiques et morales extrêmes de leur combat :

2. parce que la judiciarisation du contentieux risque d'être longue.

3. pour montrer que nous sommes capables de régler entre nous, par la négociation et par le dialogue, les problèmes même difficiles. Celui de l'ARAST aujourd'hui et tous ceux qui se présenteront demain. Le dialogue et la négociation devront entrer dans notre culture réunionnaise. C'est de cette façon que se fera la cohésion de notre société, depuis relativement peu de temps, institutionnellement libre et responsable de ses affaires et de son destin, au sein de la République.

Au-delà de l'ARAST, au-delà des conditions de vie difficiles actuelles des grévistes, au-delà des spéculations politiciennes, le pays tout entier attend des responsables concernés, la démonstration de leur capacité à régler des situations difficiles, eux-mêmes, par le dialogue et la négociation. Cela nous concerne tous, en effet. Le pays tout entier a les yeux fixés sur la présidente du conseil général, du directeur de l'AGS et du secrétaire de la CFTC. Il attend de leur part, l'annonce d'une réunion commune de sortie de crise dans les jours, dans les heures qui viennent.